



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice :	52
Présents :	43
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Jacques JULOUX

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE :	-
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARÇ'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-006

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**6- SANTE**

**Approbation du plan d'actions du second Contrat Local de Santé de Quimperlé
Communauté (annexe)**

Le premier Contrat Local de Santé (CLS) s'est terminé le 8 juin 2019. Suite aux résultats positifs de l'évaluation finale qui a permis de questionner l'intérêt et l'efficacité de la démarche, Quimperlé Communauté et l'Agence Régionale de Santé Bretagne ont souhaité poursuivre la dynamique en se réengageant dans un nouveau contrat.

L'objectif d'un CLS est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en adaptant le Projet Régional de Santé (PRS) aux spécificités et besoins de santé d'un territoire. En ce sens, la démarche s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic territorial partagé.

Un recueil de données chiffrées auprès des institutions combinées à des informations qualitatives issues de l'expérience des professionnels et des habitants du territoire a été effectué. Les problématiques de santé locales ainsi identifiées ont ensuite fait l'objet de groupes de travail constitués des partenaires institutionnels et locaux afin de définir et de rédiger collectivement un plan d'actions adapté.

Ces travaux ont permis de définir 4 nouveaux axes stratégiques d'intervention du CLS :

1. Renforcer l'accès à la santé et aux accompagnements
2. Encourager un environnement et des comportements individuels favorables à la santé
3. Favoriser le lien social et la participation citoyenne
4. Soutenir l'interconnaissance, les collaborations et l'innovation

La signature de nouveau Contrat Local de Santé est envisagée au premier semestre 2021 pour une durée de 5 ans.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER le plan d'actions du second Contrat Local de Santé de Quimperlé Communauté tel qu'il figure en annexe.
- AUTORISER le Président de Quimperlé Communauté à signer le nouveau Contrat Local de Santé

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE le plan d'actions du second Contrat Local de Santé de Quimperlé Communauté tel qu'il figure en annexe.
- AUTORISE le Président de Quimperlé Communauté à signer le nouveau Contrat Local de Santé

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC

AXE STRATÉGIQUE 1 : Renforcer l'accès à la santé et aux accompagnements

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	PLAN D'ACTIONS	PILOTE	
1 • Améliorer l'accès aux droits et aux soins	1.1. Promouvoir l'accès aux droits	Mettre en place une campagne d'accès aux droits. <ul style="list-style-type: none"> Mener une réflexion/réaliser un état des lieux sur le non recours sur le territoire. Promouvoir les espaces/lieux dédiés avec des outils numériques accessibles. Mettre en place des forums/stands composés d'instances de santé, social, médico-social, juridiques, idéalement dans différentes communes (informations sur droits et démarches, lisibilité des dispositifs). 	Quimperlé Communauté, Maison France Service	
		Lever les représentations sur l'accès aux droits. <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des capsules vidéo. Utiliser les réseaux sociaux, les spots d'affichage pour promouvoir l'information auprès des jeunes. 	Quimperlé Communauté, CPAM, MSA	
	1.2. Faciliter l'accès financier aux soins	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à la labellisation d'une mutuelle communautaire. Faciliter l'accès aux professionnels de second recours et de la rééducation (psychomotricité, ergothérapeute, psychologue...) pour les familles précaires en favorisant le repérage et la prise en charge précoce des troubles d'apprentissage ou du développement avec une prévention dès le plus jeune âge. Ex : bilan psychomotricien en maternelle. 	Quimperlé Communauté	
2 • Renforcer l'offre de soins et d'accompagnement	2.1. Valoriser et renforcer l'attractivité des métiers des services à domicile	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place régulièrement une journée "découverte du métier"/forum des métiers. Réaliser des vidéos et spots publicitaires avec des témoignages d'usagers et professionnels pour rendre compte de la plus-value de ces professions sur l'autonomie des personnes. Mettre en avant des récits de professionnels afin de promouvoir l'approche "accompagnement" des personnes. 	Quimperlé Communauté (service développement économique, service ISS)	
		<ul style="list-style-type: none"> Présenter le métier dans les écoles. Sensibiliser/former les conseillers d'orientation et les conseillers pôle emploi aux métiers d'aide à domicile. Identifier et promouvoir les évolutions de carrières possibles. Créer des espaces d'échanges entre pairs. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Faire de Quimperlé Communauté un interlocuteur du secrétariat à l'orientation professionnelle et à la démographie médicale de la faculté de médecine de Brest (UBO). Organiser des rencontres avec les étudiants du CHU de Brest pour faire connaître le territoire. Contribuer de manière continue aux travaux d'identification des facteurs d'attractivité professionnelle (Maîtres de Stage Universitaires (MSU), Services Universitaires de Médecine Générale Ambulatoire (SUMGA), mode d'exercice...) et de mode de vie (écoles, transports, confort des lieux de vie...). 		Quimperlé Communauté
3 • Faciliter l'accès à la santé chez les publics à besoins spécifiques	3.1. Renforcer l'accessibilité aux soins et aux services pour les personnes en perte d'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Cartographier le niveau d'accessibilité d'accès aux soins. Accompagner l'adaptation des lieux et des pratiques de soins aux publics en perte d'autonomie. Accompagner les collectivités à renforcer l'accessibilité aux services et le développement d'offre complémentaire. 	Quimperlé Communauté	
		<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à l'élargissement des critères TBK (Mobibus, tarification sociale...) et diffuser l'information auprès des professionnels et du grand public. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les institutions à définir un référent handicap. Sensibiliser les professionnels de santé sur les notions de handicap. Créer des temps dédiés de formation/sensibilisation auprès du personnel enseignant éducatif, pédagogique, périscolaire, pour une meilleure prise en charge. Inscrire le territoire dans la communauté 360. Repérer les parents vieillissants de personnes en situation de handicap via le CLIC et les CCAS et les sensibiliser, informer sur les orientations possibles. Mettre en place des actions de prévention pour les personnes handicapées vieillissantes. Améliorer l'accompagnement des travailleurs d'ESAT retraités. Identifier un(e) chargé(e) de mission handicap sur le territoire de Quimperlé Communauté. 		Quimperlé Communauté, Dispositif d'Appui à la Coordination

AXE STRATÉGIQUE 2 : Encourager un environnement et des comportements individuels favorables à la santé

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	PLANS D'ACTIONS	PILOTE
1 • Prévenir et promouvoir la santé de manière globale	1.1. Maintenir et soutenir la mise en place d'actions de prévention sur des thématiques ciblées en fonction des besoins	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions de prévention et de promotion de la santé ouvertes et adaptées à tous : nutrition, sommeil, lien social, activité physique... Poursuivre et soutenir la mise en place d'actions de réduction/prévention des conduites à risques (tabac, alcool, écrans, conduite, violence, drogues). Favoriser la mise en place d'activités physiques adaptées. Ex : séances de sport-santé à l'Aquapaq sur prescription d'un professionnel de santé. Soutenir les associations concernant le recrutement et la formation de bénévoles. Créer une campagne de communication sur le bénévolat et les associations présentes sur le territoire. Développer l'offre d'éducation thérapeutique. Créer des défis avec les citoyens. 	Quimperlé Communauté
	1.2. Déployer différents canaux de communication en prévention et promotion de la santé	<p>Outils de communication pour sensibiliser et informer les publics</p> <p><u>Volet 1 : favoriser l'accès à l'information de santé chez les différents publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Communiquer via le Mag16, le site internet de Quimperlé Communauté et les bulletins municipaux sur des sujets de santé d'actualité et sur leurs droits en santé. Créer des outils numériques ludiques (applis, sites) recensant l'offre de santé, de prévention et médico-social sur le territoire. Valoriser les espaces d'accueil pour y mener des actions/tenir des stands. Ex : octobre rose. Recenser les activités/événements organisés dans les communes et les investir pour diffuser de l'information de santé. <p><u>Volet 2 : créer des espaces permettant la diffusion régulière d'informations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des forums sur la thématique de la santé de manière régulière. Promouvoir les événements auprès du grand public (ce n'est pas seulement pour les personnes avec des pathologies). Développer des événements sur le thème de la santé mentale. Créer un espace physique dédié de prévention et promotion de la santé regroupant un ensemble d'informations (offre, activités, outils, aides...) <p>Outils de communication à destination des acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et communiquer sur l'existant c'est-à-dire les services, l'offre ainsi que les actions (permanences, campagnes de dépistage, vaccins, santé au travail, santé environnement, santé-précarité, handicap, éducation thérapeutique...). Créer une « Newsletter » santé et la diffuser aux collectivités et professionnels du territoire permettant d'illustrer les actions concrètement. Mener une réflexion autour de la création d'un CLSM sur le territoire. 	Quimperlé Communauté (service ISS, Point Information Jeunesse)
	1.3. Créer un environnement social favorable à la santé	<p><u>Volet 1 : déstigmatiser la santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des actions de promotion de la santé dans des tiers-lieux permettant aux personnes de se rencontrer en dehors des structures médicales afin de les amener vers le soin ensuite. Ex : ateliers, espaces conviviaux, permanences dans un café avec des partenaires/référents sur place... Soutenir le développement de consultations délocalisées dans un espace généraliste. <p><u>Volet 2 : améliorer l'accès financier aux activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Recenser les offres adaptées et les aides disponibles sur le territoire. Recenser le public ciblé et recueillir leurs souhaits. Étudier la faisabilité d'un "pass loisirs" avec une tarification préférentielle. Lever les représentations sur la non légitimité de l'accès à la culture et aux loisirs. Créer un parcours de découverte loisir et sport. Favoriser l'information sur l'accès aux aides aux vacances et l'accompagnement des personnes ciblées. 	Quimperlé Communauté (CIAS), Dispositif d'Appui à la Coordination
2 • Accompagner les jeunes de moins de 25 ans	2.1 Développer et diffuser des supports d'informations de santé auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et développer des événements à destination des jeunes type théâtre-débats/soirées-débats afin de faire passer des informations de santé. Investir les instances de concertations proposées aux jeunes (CESC, ...). Mener une réflexion autour de la mise en place d'un pack santé jeune cf. CLS CCA. Réfléchir à une réponse aux problématiques de non accès à l'hygiène et aux soins. 	Quimperlé Communauté (service Prévention Jeunesse, service ISS), La mission locale
	2.2 Agir sur le bien-être mental des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Créer des espaces d'échanges entre pairs et avec les adultes. Poursuivre et développer les actions sur les compétences psychosociales des jeunes (estime de soi, consentement, vie affective...). Soutenir et développer les interventions en milieu scolaire : CSAPA, service Prévention Jeunesse, étudiants infirmiers, médecins en service sanitaire... Expérimenter le concept "d'ambassadeur santé" dans les collèges, lycées. 	Quimperlé Communauté (service Prévention Jeunesse), La mission locale
3 • Accompagner le vieillissement de la population	3.1. Favoriser le bien-être physique des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et soutenir la mise en place d'actions de prévention sur le territoire (alimentation, sommeil, activité physique, prévention des chutes...). Informar sur les dispositifs existants de domotique. 	Quimperlé Communauté (CLIC)
4 • Investir de nouveaux champs d'action en matière de prévention et promotion de la santé	4.1. Promouvoir la santé environnement en réalisant un diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité de pilotage dédié. Rédiger un cahier des charges recensant les besoins en termes de diagnostic (et reprendre le diagnostic PCAET). Mener l'étude puis définir et mettre en place un plan d'actions découlant du diagnostic santé environnement. 	Quimperlé Communauté (service ISS, service environnement)
	4.2. Promouvoir la santé au travail en réalisant un diagnostic territorial	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux des dispositifs santé au travail et des besoins sur le territoire. Valoriser les bonnes pratiques Mettre en place un plan d'actions en lien avec le diagnostic territorial. 	Quimperlé Communauté

AXE STRATÉGIQUE 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	PLANS D'ACTIONS	PILOTE
1 • Lutter contre l'isolement	1.1. Repérer et réduire l'isolement	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement du métier de « facilitateur du lien social » pour la lutte contre l'isolement. Mettre en place des actions pour aller à la rencontre des personnes isolées. Organiser le repérage de l'isolement en proximité et l'identification des problématiques. 	Quimperlé Communauté, (service ISS, CIAS), DAC
	1.2. Renforcer le lien social chez les personnes âgées isolées	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des activités qui vont au-delà des besoins fondamentaux. Favoriser les échanges intergénérationnels au travers d'activités communes. Soutenir la création d'espaces de rencontre entre personnes âgées. Accompagner le développement d'habitations favorisant le lien social : colocations, maisons partagées. Développer l'accès aux nouvelles technologies en établissement et à domicile en organisant des ateliers numériques. Ex : ateliers ASEPT, animations EHPAD. 	Quimperlé Communauté (service ISS, CLIC)
2 • Renforcer l'accompagnement des aidants	2.1. Favoriser le développement d'actions adaptées de soutien aux aidants	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions de prévention à destination des aidants : solitude, mal-être, dégradation de la santé physique et mentale, éducation thérapeutique. Soutenir les associations qui mettent en place des activités sur le territoire. Soutenir le développement de plateformes de répit. Repérer et accompagner les jeunes aidants et sensibiliser leur entourage sur leur rôle. Accompagner les aidants actifs en renforçant leur accès aux informations et dispositifs et en sensibilisant les employeurs. Proposer des formations aux aidants (ex : lève personne). 	Quimperlé Communauté, (CIAS), Dispositif d'Appui à la Coordination
	2.2 Améliorer la compréhension et la prise en compte du rôle de l'aidant	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une campagne de communication autour des aidants. Développer des temps d'échanges et de pair-aidance. Proposer un théâtre forum sur le rôle des aidants. Faciliter le repérage des aidants en difficultés par les professionnels libéraux. S'inscrire dans la semaine nationale des aidants. 	Quimperlé Communauté, (CIAS), Dispositif d'Appui à la Coordination
3 • Promouvoir la participation citoyenne	3.1. Inclure les citoyens à la gouvernance CLS et au suivi des actions	<ul style="list-style-type: none"> Créer un collectif "citoyens-santé" ou "Copil citoyens » qui se réunira tout au long de la mise en œuvre du CLS pour faire des points d'étape. Sensibiliser/former les membres des instances de pilotage pour laisser une place aux citoyens. Créer un groupe de citoyens "testeurs" des actions (Living lab). Créer des "boîtes à lettres" matérialisées dans les mairies et dématérialisées via le site de QC pour recueillir les idées d'actions des usagers. 	Quimperlé Communauté
	3.2. Soutenir financièrement des initiatives citoyennes en matière de santé	<ul style="list-style-type: none"> Constituer un groupe de travail pour l'élaboration du cahier des charges/apel à projets. Mettre en place un jury. Suivre la mise en œuvre des projets sélectionnés. 	Quimperlé Communauté

AXE STRATÉGIQUE 4 : Soutenir l'interconnaissance, les collaborations et l'innovation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	PLANS D'ACTIONS	PILOTE
1 • Consolider l'attractivité professionnelle du territoire en diversifiant les collaborations	1.1. Favoriser l'installation des professionnels en promouvant le territoire et le dynamisme local en santé	• Développer les outils de communication pour promouvoir le territoire (numérique, papier).	Quimperlé Communauté,
		• Créer des capsules vidéo, interviews de professionnels installés sur place pour valoriser le territoire.	
		• Soutenir la création de solutions d'accueil et d'hébergement pour stagiaires et étudiants.	
		• Développer l'information autour des locaux disponibles et équipes en place.	
		• Étendre les temps de rencontre avec les internes de l'hôpital aux internes en ambulatoire.	
		• Accompagner la recherche de successeur des médecins partant à la retraite.	
		• Favoriser le développement de maisons de santé, notamment dans un cadre d'exercice pluriprofessionnel.	
	1.2. Soutenir et développer les espaces d'échanges de pratiques entre professionnels	• Renforcer la dynamique avec des temps de rencontres réguliers (ex : tous les deux mois via un calendrier) autour de sujets d'informations et dans différentes structures du territoire. • Mettre en place des « cafés pros » ou « apéros rencontres » à destination des libéraux.	Quimperlé Communauté, Dispositif d'Appui à la Coordination
	1.3. Entretien et poursuivre le déploiement d'une dynamique pluriprofessionnelle	• Accompagner les professionnels volontaires vers l'émergence d'une Communauté Professionnelle territoriale de Santé (CPTS).	Quimperlé Communauté, Dispositif d'Appui à la Coordination
		• Favoriser l'intégration du nouveau professionnel sur le territoire (via les élus notamment) en distribuant une pochette d'accueil (numérique et papier).	
• Développer des supports d'informations à destination des professionnels (ex : application, annuaire) recensant l'offre médico-sociale et sanitaire sur le territoire (professionnels, associations...).			
• Développer la coordination entre professionnels intervenant au domicile.			
• Renforcer les outils de communication et de coordination entre acteurs du territoire (ex : téléconsultations entre professionnels).			
2 • Impulser une dynamique de recherche sur le territoire	2.1. Faire de Quimperlé Communauté un territoire d'expérimentations	• S'appuyer sur le concept de Living Lab avec l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs.	Quimperlé Communauté
		• Définir des thématiques d'étude.	
		• Développer des conventions de partenariat avec les laboratoires de recherche.	
		• Soutenir le développement du numérique au service de la santé.	
3 • Accompagner la montée en connaissance des acteurs pour faciliter la prise en charge des personnes en situation de précarité	3.1. Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et les dispositifs existants	• Pérenniser le forum santé-précarité à destination des professionnels.	Quimperlé Communauté, Agence Régionale de Santé Bretagne, Conseil départemental du Finistère
		• Valoriser et communiquer autour des outils d'échanges/temps de rencontres existants.	